

## 2. MÉTHODOLOGIE

### 2.1 Adaptation de la classification par branche d'activité de plusieurs unités économiques

L'expérience acquise lors de l'établissement du tableau entrées-sorties portant sur l'année 1995 a permis de constater que la classification par branche d'activité de plusieurs unités économiques pouvait être améliorée.

La Banque nationale de Belgique (BNB), qui établit les comptes nationaux pour le compte de l'Institut des comptes nationaux, et le Bureau fédéral du Plan, qui dresse les tableaux entrées-sorties, ont donc décidé de concert d'adapter, à compter de l'année 2000, la classification par branche d'activité<sup>5</sup> dans le répertoire des unités économiques, sur la base duquel les comptes nationaux sont établis. Cette intervention a permis d'améliorer la qualité des séries par branche d'activité et facilitera l'établissement des tableaux des ressources et des emplois et des tableaux entrées-sorties portant sur l'année 2000.

Afin d'éviter que l'adaptation de la classification par branche d'activité ne provoque une rupture dans les séries, il a dans le même temps été décidé de recalculer les séries existantes par branche d'activité pour la période 1995-1999. Ces adaptations portent sur plusieurs variables, telles que la valeur ajoutée, les investissements, la rémunération des salariés et l'emploi.

La reclassification reste en grande partie limitée au secteur des sociétés non financières. Le tableau présenté ci-dessous donne un aperçu des incidences les plus importantes sur les branches d'activité, pour l'année 1999. Ces effets sont évalués en s'appuyant sur la variation du poids d'une branche dans l'ensemble des sociétés non financières.

Comme on pouvait a priori s'y attendre, les différentes variables d'une branche d'activité réagissent dans le même sens. Le tableau repris ci-dessous montre en outre que la nouvelle classification des unités économiques n'exerce qu'une influence restreinte sur le poids relatif des branches d'activité.

Globalement, on constate une redistribution des services vers l'industrie. Le commerce et, dans une moindre mesure, les services collectifs perdent en importance. Parmi les branches industrielles, le poids de la chimie et de le raffinage augmente.

La branche "Commerce; réparations automobiles et d'articles domestiques" est celle qui subit la plus importante révision. Le graphique suivant quantifie l'effet des reclassifications sur la croissance de la valeur ajoutée de cette branche pour les années 1995-1999.

L'incidence la plus importante est observée en 1997. L'évolution de la valeur ajoutée retombe cette année-là à 5,7 p.c., contre 6,4 p.c. précédemment. Les répercussions sont plus limitées sur l'ensemble de la période 1995-1999 et la croissance moyenne de la branche citée passe de 3,2 p.c. à 3,1 p.c.

#### VARIATION DU POIDS RELATIF DES BRANCHES D'ACTIVITÉS RETENUES DANS LES SOCIÉTÉS NON FINANCIÈRES

(En points de pourcentage, à prix courants<sup>6</sup>, année 1999)

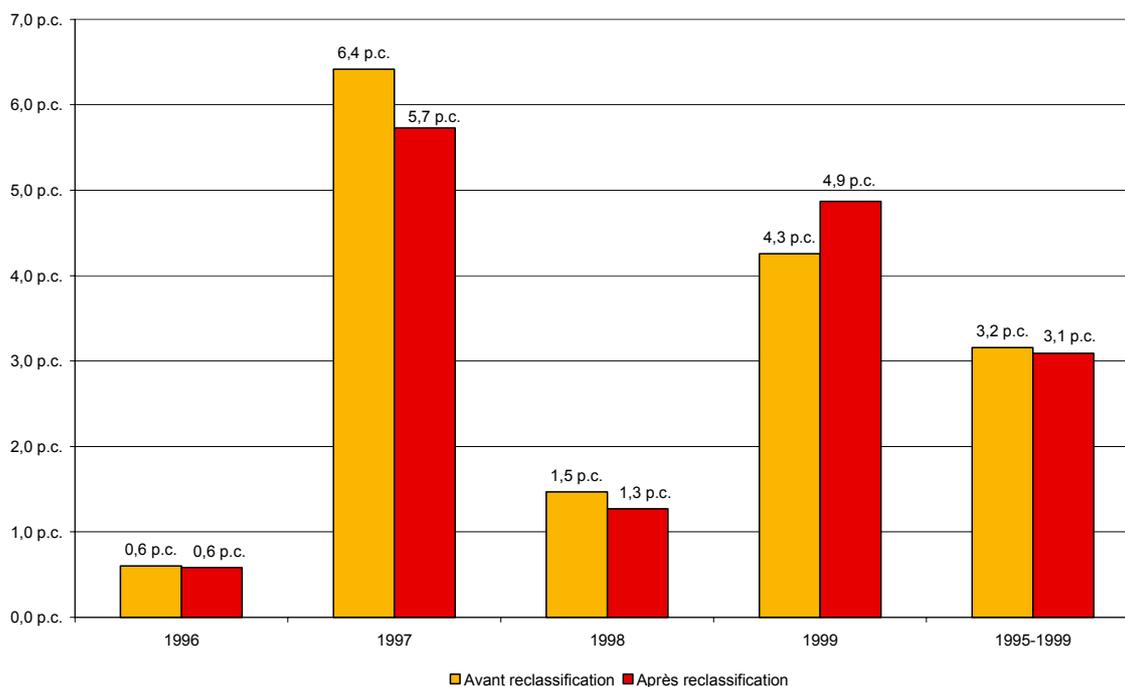
	Valeur ajoutée	Rémunération des salariés	Nombre d'employés	Investissements
Immobilier, location et services aux entreprises	0,2	0,1	0,1	0,1
Santé et action sociale	0,2	0,1	0,1	0,0
Industrie chimique	0,2	0,1	0,1	0,0
Cokéfaction, raffinage, industries nucléaires	0,0	0,1	0,1	0,0
Commerce; réparations automobile et d'articles domestiques	-0,3	-0,3	-0,2	-0,1
Services collectifs, sociaux et personnels	-0,2	-0,1	0,0	0,0

<sup>6</sup> L'incidence a été calculée au moyen de données microéconomiques qui ne sont disponibles qu'à prix courants.

<sup>5</sup> Ou "code NACE", NACE signifiant "Nomenclature générale des activités économiques dans les Communautés européennes".

## CROISSANCE DE LA VALEUR AJOUTÉE DE LA BRANCHE DU COMMERCE

(Pourcentages de variation par rapport à l'année précédente, à prix courants, 1995-1999)



### 2.2 Passage à l'année de base 2000

L'optique production et l'optique dépenses du PIB sont calculées à prix courants et à prix constants. Les séries en volume sont calculées, à partir de cette année, en prenant 2000 comme année de base fixe<sup>7</sup>. Il convient de choisir régulièrement (normalement, tous les cinq ans) une autre année de base, afin que la structure économique, qui est en constante mutation, se reflète dans les déflateurs utilisés pour établir les séries à prix constants.

Les déflateurs utilisés dans les comptes nationaux sont fondés, d'une part, sur les indices des prix fournis par l'Institut national des Statistiques (INS) et, d'autre part, sur les tableaux des ressources et des emplois qui sont dressés dans le cadre des comptes nationaux. On trouvera ci-après un commentaire général sur la manière dont ces déflateurs sont calculés.

Les tableaux des ressources et des emplois détaillent, par produit, les flux de biens et de services qui sont issus de la production intérieure ou résultent d'importations et d'exportations. Un indice pondéré est calculé par produit sur la base des indices des prix de la production intérieure et des importations. Les coefficients de pondération reflètent l'importance de la production intérieure et des importations pour le produit en question, telle qu'elle apparaît dans les tableaux des ressources et des emplois.

Depuis 2001, l'INS établit, dans le cadre d'un règlement européen relatif aux statistiques à court terme, de nouveaux indices des prix de la production industrielle<sup>8</sup>. Ces indices, qui sont déjà utilisés pour établir les comptes nationaux, sont disponibles à un niveau de production nettement plus détaillé que précédemment, ce qui permet d'améliorer la qualité de la méthode décrite ici.

<sup>7</sup> Conformément à une directive européenne, le volume sera évalué, dans un proche avenir, aux prix de l'année précédente (méthode de l'enchaînement d'indices).

<sup>8</sup> Jusqu'en 2000, on avait recours, dans les comptes nationaux, aux indices établis par le Service de l'Indice du SPF Economie, P.M.E., Classes moyennes et Energie

La valeur ajoutée à prix constants correspond, pour chaque branche d'activité, à la différence entre la production et la consommation intermédiaire à prix constants. Le déflateur de la production d'une branche d'activité est une moyenne pondérée des déflateurs de tous les produits qui composent cette production. De même, le déflateur de la consommation intermédiaire est une moyenne pondérée des déflateurs de tous les produits qui apparaissent dans la consommation intermédiaire. Les déflateurs de la production et la consommation intermédiaire ont été recalculés, lors du passage de l'année de base 1995 à la nouvelle année de base 2000, à l'aide des pondérations tirées du tableau des ressources et des emplois le plus récent, soit celui portant sur 1999.

Dans l'optique dépenses, les déflateurs des investissements et des dépenses de consommation finale ont aussi été calculés à l'aide des pondérations des tableaux des ressources et des emplois 1999. En ce qui concerne les dépenses de consommation finale des ménages, les déflateurs ont été recalculés à un niveau aussi détaillé que possible. Les importations et exportations de biens et de services en volume ont quant à elles été calculées à l'aide des valeurs unitaires les plus récentes, utilisées lors de l'établissement des séries du commerce extérieur.

Les modifications des résultats à prix constants dans la présente publication ne sont pas uniquement liées au changement de l'année de base, mais sont aussi influencées par l'utilisation d'indices-sources actualisés et diverses variations des séries à prix courants (notamment sous l'effet de reclassifications d'entreprises).

Etant donné que ces modifications ont été opérées simultanément, il est impossible d'isoler l'effet du passage à l'année de base 2000. Pendant les calculs, il est toutefois apparu que l'incidence sur le profil de croissance du PIB en volume était marginale.

## **2.3 Une première estimation du volume de travail salarié**

### **2.3.1 Introduction**

De nouvelles statistiques de l'emploi - en termes de nombre de personnes - ont été publiées par l'Institut des Comptes nationaux (ICN) en novembre 2002.

Celles-ci offrent une image nouvelle des évolutions récentes du marché du travail et ont mis en évidence la nécessité de disposer d'informations complémentaires, en particulier sur le volume de travail. Cette motivation aboutit aujourd'hui à la publication de statistiques entièrement neuves sur le nombre d'heures de travail

prestées par les salariés, en concordance avec le calendrier européen de développement des comptes nationaux

Pour ce qui est du nombre de personnes, l'amélioration apportée par les nouvelles statistiques a trouvé son origine principale dans un avancée décisive des données de base contenues dans les fichiers administratifs, qui permet désormais une simple compilation du nombre de personnes. En revanche, l'information disponible sur le nombre d'heures prestées n'est que partielle et nécessite un travail statistique complémentaire.

### **2.3.2 Principes de cohérence**

La méthode retenue repose sur deux principes de cohérence fondamentaux: la cohérence, d'une part, avec l'emploi en termes de nombre de personnes et, d'autre part, avec les autres agrégats des comptes nationaux, garantie par l'utilisation de sources et de méthodes comparables.

#### *2.3.2.1 Cohérence avec l'emploi en termes de nombre de personnes*

Dans la nouvelle méthode d'estimation de l'emploi, le nombre de personnes salariées est obtenu en compilant tous les individus identifiés par les différents organismes de sécurité sociale<sup>9</sup>. La situation est différente pour le calcul du nombre d'heures prestées: seuls les fichiers de l'ONSS fournissent une information - incomplète - à ce sujet. L'estimation du nombre d'heures prestées repose dès lors sur l'utilisation d'un coefficient de passage permettant de convertir le chiffre de l'emploi mesuré en nombre de personnes en volume de travail mesuré en nombre d'heures.

Pour les salariés enregistrés auprès de l'ONSS, qui représentent plus de 85 p.c. de l'emploi salarié, l'application du coefficient de passage ne donne pas d'autre résultat que celui qui serait obtenu en compilant directement le nombre d'heures. L'utilisation d'un coefficient de passage est requise pour les personnes inscrites auprès des autres organismes de sécurité sociale, pour lesquels on peut parler de méthode d'estimation indirecte.

#### *2.3.2.2 Cohérence avec les autres agrégats des comptes nationaux*

La méthode d'établissement des comptes nationaux belges repose sur deux principes de base: l'utilisation systématique d'un registre exhaustif des entreprises, et

---

<sup>9</sup> Office national de la Sécurité sociale (ONSS), Office national de la Sécurité sociale pour les administrations provinciales et locales (ONSS APL), etc.

l'exploitation maximale des données administratives. Ces deux principes sont respectés pour le calcul des coefficients de passage.

### 2.3.3 Méthode d'estimation

La méthode repose sur le calcul de coefficients multiplicatifs obtenus en estimant le nombre d'heures déclarées auprès de l'ONSS et en les divisant par le nombre de personnes enregistrées dans les mêmes fichiers, sur la base des statistiques individuelles par entreprise. Ces coefficients sont ensuite appliqués au niveau le plus détaillé (116 branches d'activité réparties en 12 secteurs institutionnels) aux statistiques du nombre de personnes salariées et fournissent ainsi le nombre d'heures prestées.

#### 2.3.3.1 Informations disponibles auprès de l'ONSS pour estimer le nombre d'heures

Outre des données sur le nombre de personnes et le nombre de postes de travail, les statistiques collectées par l'ONSS contiennent de l'information par entreprise sur la durée du travail des travailleurs à temps partiel. Il s'agit du nombre total d'heures rémunérées et de la durée de travail du travailleur de référence à temps plein au sein de l'entreprise considérée. Pour les travailleurs à temps plein, l'information se limite au nombre de jours rémunérés. Le contenu de cette variable diffère toutefois selon qu'il s'agisse d'un employé ou d'un ouvrier. Pour le premier, les jours d'absence (vacances ou maladie) ne sont pas retirés, tandis que pour l'ouvrier, ce sont, en gros<sup>10</sup>, les jours réellement prestés qui sont enregistrés.

#### 2.3.3.2 Calcul du nombre d'heures dans les fichiers de l'ONSS

Au sein des différentes branches d'activité et secteurs institutionnels, le calcul des coefficients varie selon le statut des travailleurs (ouvrier ou employé) et le régime de travail (temps plein ou temps partiel), qui conditionnent les informations disponibles. Pour convertir les chiffres de l'emploi salarié exprimés en personnes vers des chiffres exprimés en heures, près de 1400 coefficients de passage ont été ainsi calculés pour chaque trimestre.

##### 2.3.3.2.1 Le nombre d'heures prestées par les travailleurs à temps partiel

Pour estimer le nombre d'heures rémunérées des travailleurs à temps partiel, il suffit d'additionner les heures officiellement déclarées auprès de l'ONSS.

##### 2.3.3.2.2 Le nombre d'heures des ouvriers à temps plein

Pour les ouvriers à temps plein, le problème est plus complexe. Il est possible d'aboutir à une estimation du nombre d'heures par le biais de deux autres variables: celle de la durée de travail du travailleur de référence à temps plein (qui correspond au nombre d'heures contractuelles qu'un temps plein doit prester durant une semaine et peut donc être convertie en nombre d'heures quotidiennes) et celle concernant le nombre de jours prestés par un temps plein. De cette dernière variable doit toutefois être extrait le nombre de jours fériés légaux. Ils ont été estimés, dans toutes les branches d'activité, à 10 jours par an, répartis entre les trimestres selon leur date. Pour chacun des ouvriers travaillant à temps plein, le nombre d'heures déclarées est dès lors estimé comme étant égal à la durée quotidienne de travail du travailleur à temps plein de référence multiplié par le nombre de jours prestés diminué du nombre de jours fériés légaux.

##### 2.3.3.2.3 Le nombre d'heures des employés à temps plein

Pour les employés, une étape supplémentaire est nécessaire. Elle vise à neutraliser l'effet des congés annuels dans le nombre de jours prestés. Le nombre de jours de vacances annuelles a été attribué aux différentes branches en fonction des commissions paritaires auxquelles elles appartiennent.

#### 2.3.3.3 Calcul des coefficients de passage heures / personnes

En additionnant le nombre d'heures rémunérées aux travailleurs à temps partiel et aux ouvriers et aux employés prestant à temps plein, on obtient le nombre total d'heures. Ce calcul est réalisé par entreprise et agrégé par branche d'activité et secteur institutionnel sur la base des fichiers de l'ONSS. A ce niveau de détail (croisement des 116 branches d'activité et des 12 secteurs institutionnels), on divise le nombre total d'heures par le nombre de salariés, obtenant ainsi des coefficients de passage.

##### 2.3.3.4 Traitement particulier: le travail au noir

L'estimation du travail au noir nécessite un traitement particulier. Dans les comptes nationaux, le travail au noir est estimé par branche d'activité, au niveau le plus détaillé, sur la base d'une confrontation au sein des tableaux des ressources et des emplois<sup>11</sup>. Les résultats de cette estimation déterminent des coefficients d'extrapolation qui sont appliqués aux agrégats obtenus sur la base des données d'origine administrative (bilans

<sup>10</sup> En fait, si les vacances annuelles sont bien retirées, il convient d'extraire en plus les jours fériés légaux et les congés de circonstance.

<sup>11</sup> Voir partie III: "Annexes" pour une brève description.

des sociétés, statistiques de la TVA, etc.). Les coefficients varient d'un agrégat à l'autre: le coefficient appliqué à la masse salariale représente seulement une fraction de celui estimé pour la valeur ajoutée<sup>12</sup>; de même, celui appliqué à l'emploi est une fraction de celui retenu pour la masse salariale<sup>13</sup>.

L'hypothèse retenue pour le nombre d'heures prestées est que l'importance relative du travail au noir est identique à celle estimée pour la valeur ajoutée. En d'autres termes, on suppose que la productivité ne varie pas selon que le travail est déclaré ou non.

### 2.3.3.5 Calcul du nombre d'heures rémunérées à l'ensemble des salariés

Au niveau le plus détaillé par branche d'activité, les coefficients de passage calculés sur la base des données de l'ONSS sont appliqués au nombre de salariés repris dans les comptes nationaux belges, diminué des travailleurs au noir dans la mesure où l'hypothèse retenue pour le volume de travail diffère de celle choisie pour le nombre de personnes occupées (cfr. section 2.3.3.4). Au résultat obtenu est appliqué, par branche d'activité, le coefficient d'extrapolation du travail au noir correspondant. En agrégeant ces résultats, on obtient le nombre total d'heures prestées par les salariés belges.

### 2.3.3.6 Correction des variations saisonnières et des effets de calendrier

Le nombre d'heures prestées est directement influencé par le nombre de jours ouvrables, par les habitudes

sociales en matière de vacances, etc. Il est donc très sensible aux variations saisonnières et aux effets de calendrier. Comme pour les autres variables, le volume de travail fait dès lors l'objet d'une correction de ces effets (à l'aide de la même méthode, à savoir Tramo-Seats) dans les comptes nationaux trimestriels.

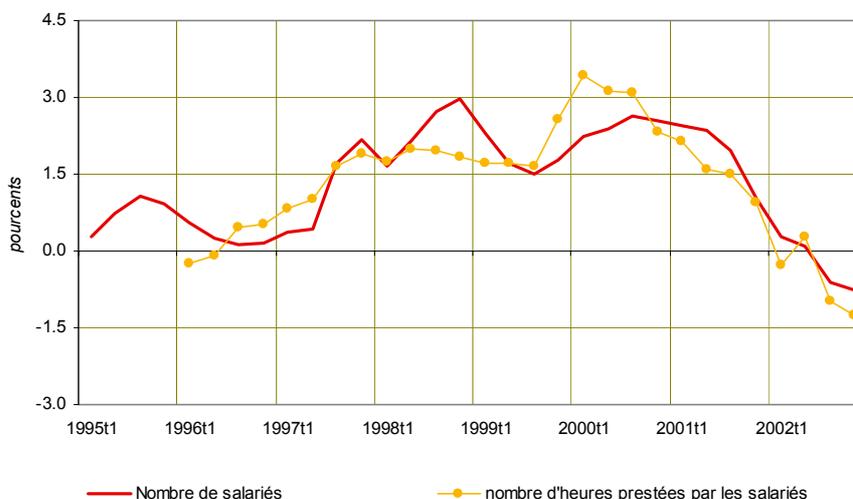
Les effets de calendrier ont une influence particulière sur le nombre d'heures. Leur impact, purement mécanique (un jour ouvrable supplémentaire signifie automatiquement, environ 7 heures et demie de travail en plus par travailleur), est loin d'être négligeable au niveau annuel (un jour ouvrable en plus se marque par une croissance supplémentaire de 0,5 point de pourcentage). Afin de faciliter l'interprétation économique des évolutions du volume de travail, ce sont dès lors les données corrigées des effets de calendrier qui sont reprises dans les comptes annuels.

### 2.3.4 Résultats

Lors de leur publication en novembre 2002, les nouvelles statistiques de l'emploi avaient confirmé l'hypothèse selon laquelle les entreprises adaptent le nombre de travailleurs qu'elles emploient avec quelques trimestres de retard par rapport à l'évolution de l'activité économique. Conformément à l'attente, les nouvelles statistiques du volume de travail réagissent plus rapidement que l'emploi aux mouvements cycliques de l'activité.

Les évolutions de la durée du travail (mesurée par salarié) et de l'activité économique<sup>14</sup> montrent même une évolution quasi simultanée.

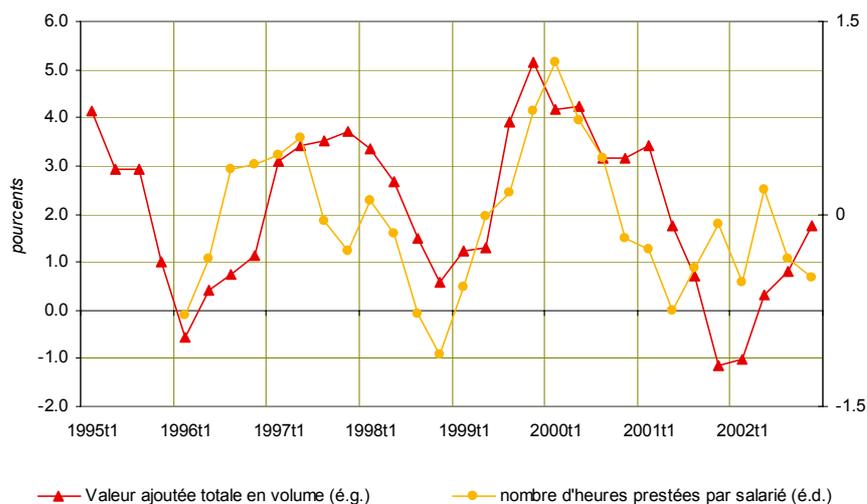
EVOLUTION A UN AN D'ECART DU VOLUME DE TRAVAIL ET DE L'EMPLOI SALARIES



12 Etant donné qu'une partie du travail au noir est produite par des indépendants.

13 Dans la mesure où le travail au noir est loin de n'être que le fait de personnes qui n'ont pas d'emploi déclaré par ailleurs.

## EVOLUTION A UN AN D'ECART DE LA VALEUR AJOUTEE TOTALE ET DU VOLUME DE TRAVAIL SALARIE



### 2.3.5 Limites de l'approche

A ce stade des travaux, le volume de travail mesuré ne correspond pas entièrement aux préceptes du SEC 1995.

D'une part, la statistique développée se limite au volume de travail des travailleurs salariés. Aucune donnée administrative n'existe concernant la durée du travail des indépendants. L'ICN doit à l'avenir explorer d'autres pistes pour obtenir une telle estimation. Cette lacune entrave la mesure de la productivité de l'économie belge (calculée comme le rapport entre la valeur ajoutée en volume et le nombre d'heures prestées par l'ensemble des travailleurs).

D'autre part, la méthode retenue ne permet pas d'estimer de façon parfaitement précise le nombre d'heures

réellement prestées. Elle sous-estime notamment les fluctuations - autour de la durée habituelle de travail - du nombre d'heures prestées par les travailleurs (entre autres les heures supplémentaires), liées au cycle économique. Aucune information administrative n'existe à ce propos. Les seules informations partielles disponibles proviennent de données d'enquêtes. Les tentatives effectuées jusqu'à ce jour pour les exploiter se sont révélées infructueuses.

A l'image de ce qui est fait dans plusieurs pays européens, il semble préférable, malgré leurs limites, de considérer les résultats finaux obtenus ici comme une bonne approximation du volume de travail des travailleurs salariés selon le SEC 1995, plutôt que de risquer de perturber leur cohérence avec les autres agrégats des comptes nationaux (emploi, masse salariale et valeur ajoutée) en tentant d'extrapoler les éléments manquants.

14 A défaut d'une mesure de l'activité produite trimestriellement par les salariés, c'est à la valeur ajoutée totale (mesurée à prix constants) qu'il est fait référence.

### 3. FOCUS: RÉVISIONS DES COMPTES NATIONAUX

#### 3.1 Introduction

Les comptes nationaux font régulièrement l'objet de révisions courantes et occasionnelles.

Les révisions courantes sont liées à l'intégration de nouvelles données de base, à la mise en conformité comptable (par exemple avec la balance des paiements), au passage d'une méthode provisoire à une méthode définitive<sup>15</sup>, à la correction des erreurs, etc. En dépit de modifications des données chiffrées, des séries temporelles cohérentes sont maintenues.

Les révisions occasionnelles sont opérées lors d'un changement important de la méthodologie des comptes nationaux (par exemple lors du passage du SEC79 à l'actuel SEC 1995) ou de l'intégration de nouvelles sources et de nouvelles méthodes de calcul. Elles modifient souvent le niveau et la structure des séries complètes et occasionnent ainsi une rupture dans les séries existantes.

La Belgique prévoit une révision occasionnelle dans le courant de l'année 2005. Les éléments suivants seront examinés (liste non exhaustive):

##### *prix courants:*

- Utilisation d'un répertoire plus exhaustif étendu des entreprises, en ce compris les indépendants non assujettis à la TVA;
- Evaluations de l'économie souterraine (prostitution, drogues illicites, trafic);
- Nouvelle base pour les loyers réels et imputés;
- Traitement des services d'intermédiation financière indirectement mesurés (SIFIM);
- Nouveau classement sectoriel de certaines unités.

##### *prix constants*

- Instauration d'enchaînements d'indices.

On trouvera ci-après un aperçu des révisions annuelles de l'évolution du PIB à prix constants et un examen des éléments qui, du point de vue des dépenses, en sont responsables. Enfin, une brève comparaison sera effectuée avec d'autres pays membres de l'OCDE.

### 3.2 Révisions du PIB belge

Les comptes nationaux de différents pays, tels que publiés chaque année par l'OCDE au quatrième trimestre, constituent le matériel de base de cet exercice<sup>16</sup>. Le recours à une seule source garantit la comparabilité des données. Afin de déceler des évolutions à plus long terme, on remonte jusqu'à la publication pour 1991.

Le graphique suivant quantifie, dans le cadre des modifications successives, les révisions du taux de croissance du PIB belge à prix constants, à l'aide de la médiane et de l'intervalle de deux tiers. La médiane est définie comme l'observation médiane dans la population des observations classées de petites à grandes. L'intervalle de deux tiers comprend deux tiers des observations classées, situées aux alentours de la médiane.

Une médiane positive signifie que l'évolution du PIB à prix constants est revue à la hausse dans un peu plus de la moitié des cas. En termes absolus, les écarts sont toutefois très modestes.

L'intervalle de deux tiers est défini par sa limite supérieure et sa limite inférieure. La première révision du taux de croissance se situe, dans les deux tiers des cas, entre 0,4 point de pourcentage et -0,2 point de pourcentage. Ensuite, cet intervalle, comme on pouvait a priori s'y attendre, se réduit continuellement.

La médiane des révisions cumulatives<sup>17</sup> s'élève à 0,2 p.c., si bien qu'une évaluation initiale du PIB est trop basse d'un quart de point de pourcentage environ. La limite supérieure et la limite inférieure de l'intervalle de deux tiers se situent à 0,6 p.c. et à -0,3 p.c.

On peut également examiner les éléments responsables de ces révisions. Dans le tableau qui suit, la révision cumulative de la croissance du PIB, telle que publiée depuis l'instauration du SEC 1995<sup>18</sup>, est ventilée entre les composantes des dépenses.

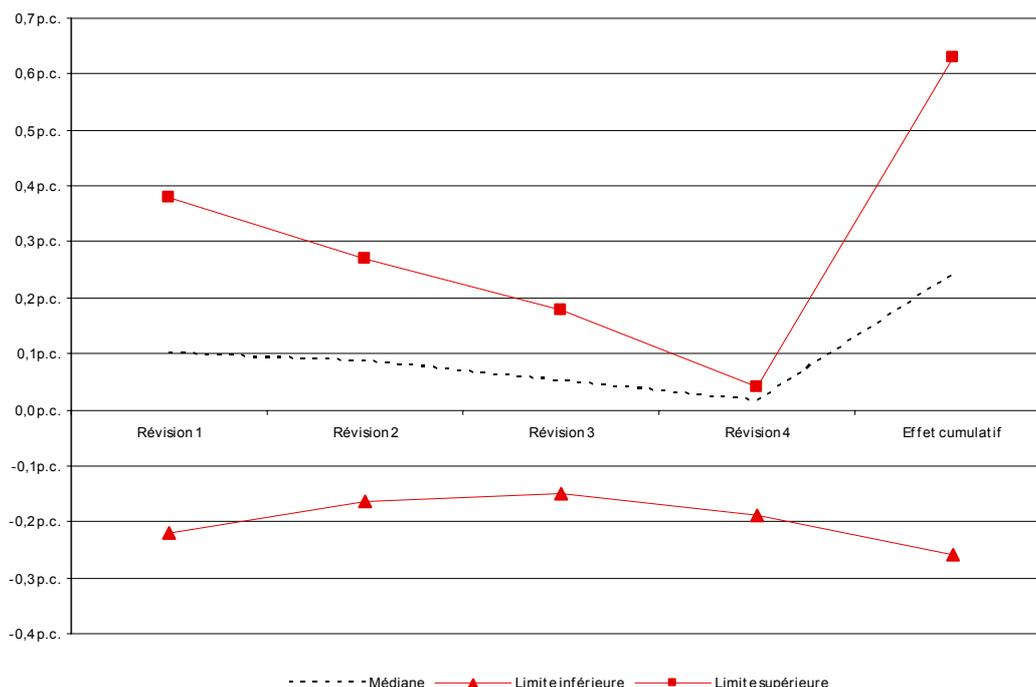
15 Il est fréquent qu'une partie seulement du matériel de base nécessaire soit disponible lorsqu'il faut effectuer une première estimation d'un agrégat, si bien qu'on a recours à une méthode provisoire. Lorsque l'ensemble du matériel de base est disponible, on procède à un nouveau calcul, selon une méthode définitive.

16 Le matériel de base se retrouve dans la publication "Quarterly national accounts - Comptes nationaux trimestriels", tableaux 1a et 1b: "Gross domestic product by type of expenditure" à prix courants et constants. Toutes les données relatives à l'année 1990 et aux années suivantes (telles que publiées à compter de 1991) ont été reprises dans l'analyse pour les pays suivants: la Belgique et les pays voisins - à l'exception du Luxembourg -, l'Autriche, les Etats-Unis, le Canada et le Japon.

17 Ecart, en points de pourcentage, entre la cinquième version d'un taux de croissance et la première version.

18 La ventilation entre composantes des dépenses se limite aux données chiffrées telles que calculées selon le SEC 1995, puisque le contenu des diverses composantes a été modifié de manière non négligeable par rapport à l'ancien système, le SEC79.

## RÉVISIONS DE L'ÉVOLUTION DU PIB À PRIX CONSTANTS EN POINTS DE POURCENTAGE, 1991-2002



Le tableau ci-après montre que les modifications de l'évolution du PIB sont essentiellement liées à des révisions des exportations nettes, de la consommation privée et des variations des stocks. La consommation privée est la principale composante des dépenses, tandis que les exportations nettes et les variations des stocks sont des soldes et connaissent dès lors une volatilité plus importante que les autres variables des comptes nationaux.

Les paragraphes précédents indiquent que des révisions continuent à être opérées dans les quatre années au moins suivant la publication d'une première version. Cela peut en grande partie s'expliquer par l'instauration du SEC 1995 en 1999. L'adoption de ce nouveau système européen des comptes nationaux a eu d'importantes répercussions sur la composition et le niveau du PIB belge à prix courants et à prix constants<sup>19</sup>.

### RÉVISIONS DE L'ÉVOLUTION DU PIB À PRIX CONSTANTS

(Décomposition entre les différentes composantes des dépenses, 1996-2001, en points de pourcentage)

Année de référence	PIB	Consommation des administrations publiques	Consommation privée	Investissements	Variation des stocks	Exportations nettes
1996	0,2	0,1	0,3	0,0	-0,2	0,1
1997	-0,1	0,0	-0,1	0,1	-0,1	-0,2
1998	-0,7	-0,1	-0,3	-0,1	-0,6	0,4
1999	0,5	0,1	0,2	-0,1	0,2	0,1
2000	-0,2	0,0	-0,2	0,4	-0,2	-0,3
2001	-0,1	0,1	-0,1	0,0	0,0	-0,1

19 La publication des comptes nationaux détaillés sur la période 1995-1998 contient une description des révisions opérées à la suite de l'instauration du SEC 1995. La partie III: "Annexes" de la présente publication présente en outre un survol du SEC 1995 en tant que système comptable.

### 3.3 Comparaison internationale

La quantification de la révision de l'évolution du PIB à prix constants a également été effectuée pour plusieurs pays membres de l'OCDE. A titre d'illustration, on trouvera ci-dessous les résultats relatifs à la première révision de la croissance du PIB, quantifiés de la même manière que ci-dessus.

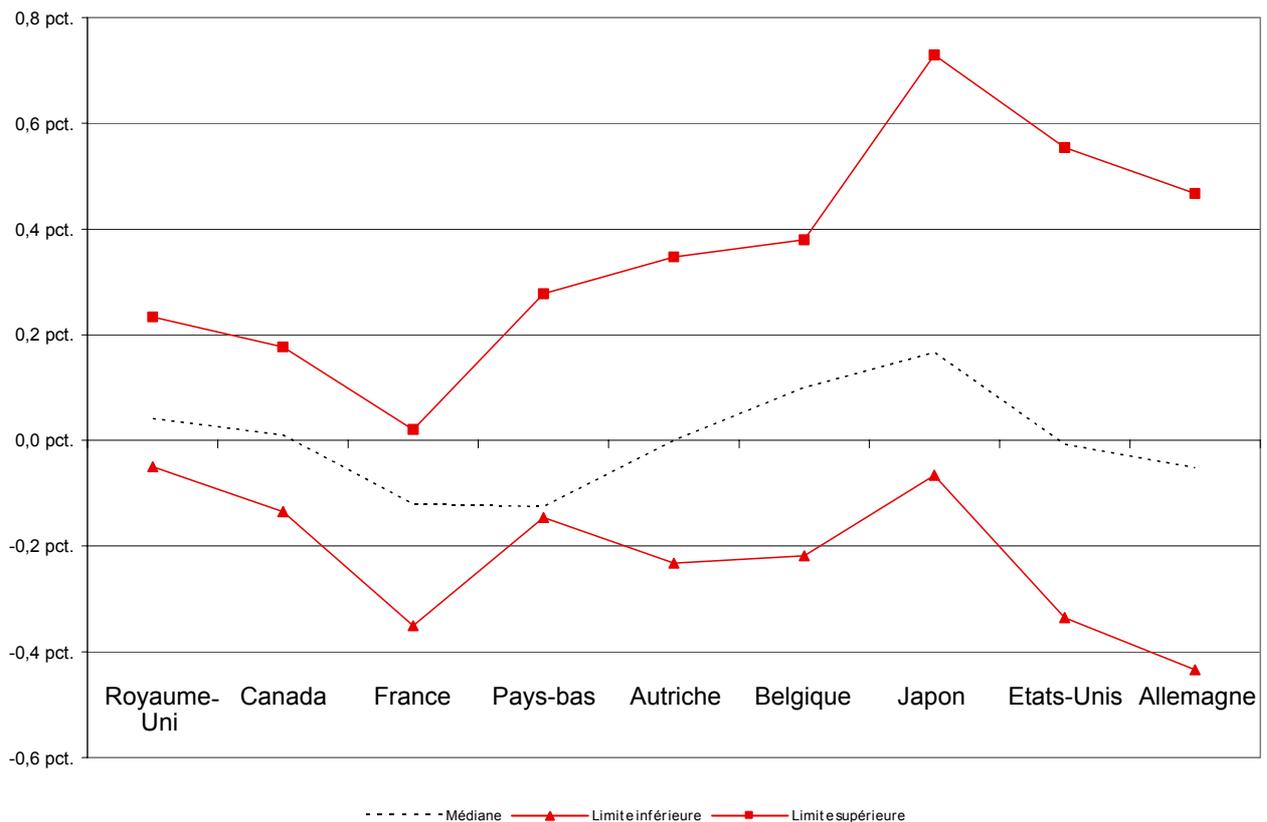
Ce graphique montre clairement que les révisions des comptes nationaux belges sont comparables à celles effectuées dans les autres pays de l'OCDE.

### 3.4 Conclusion

Les utilisateurs souhaitent - à juste titre - que l'établissement des comptes nationaux soit périodiquement modernisé en profondeur, afin d'intégrer de nouveaux points de vue économiques ainsi que de nouvelles méthodes et sources statistiques. Ce souhait, couplé à la nécessité de produire des séries temporelles cohérentes (qui sont un élément essentiel de nombreux modèles économiques), a pour effet que les révisions sont inévitables, même pour des périodes déjà relativement éloignées. Il incombe au producteur statistique de mener à cet égard une politique claire, notamment en mettant un maximum d'informations à la disposition des utilisateurs des comptes nationaux.

#### PREMIÈRE RÉVISION DE L'ÉVOLUTION DU PIB À PRIX CONSTANTS POUR DES PAYS MEMBRES CHOISIS DE L'OCDE

(En points de pourcentages, 1991-2002)



## APERÇU DES TABLEAUX

Les tableaux sont répartis en neuf groupes:

	Référence des tableaux concernés
Composition du produit intérieur brut	1
Répartition du produit intérieur	2
Tableaux de synthèse des comptes des secteurs	3
Compte de production et compte d'exploitation	4
Principales catégories de dépenses	5
Comptes des secteurs	6
Dépenses des administrations publiques par fonctions (COFOG) <sup>(1)</sup> et opérations	7
Stock de capital et consommation de capital fixe	8
Emploi	9

<sup>(1)</sup> COFOG: *Classification of the functions of the government.*

La composition du produit intérieur reprend le PIB selon les trois optiques : production, dépenses et revenu. La répartition du produit intérieur donne un aperçu du revenu disponible, de l'épargne et de la capacité ou besoin de financement. Les tableaux de synthèse des comptes des secteurs montrent la séquence des comptes et leurs soldes, hors compte financier et compte de patrimoine.

Les comptes de production et d'exploitation donnent un aperçu des agrégats importants par branche d'activité. La production, la consommation intermédiaire, la valeur ajoutée, la rémunération des salariés, les autres impôts et subventions sur la production, la consommation de capital fixe, l'excédent d'exploitation et le revenu mixte sont calculés à prix courants. La production, la consommation intermédiaire et la valeur ajoutée sont également établies à prix constants. En outre, la valeur ajoutée et la rémunération des salariés sont éclatées par secteur.

Le tableau des principales catégories de dépenses comprend la formation brute de capital - par branche d'activité et par produit - et les dépenses de consommation finale des ménages détaillées en produits de la nomenclature COICOP<sup>1</sup>. La consommation finale effective des ménages est publiée dans un tableau distinct et détaillée. La différence entre la consommation finale effective et la dépense de consommation finale des ménages réside dans les biens et services, tels que l'enseignement ou les soins de santé, qui sont à mis gratuitement à la disposition des ménages par les administrations publiques et les institutions sans but lucratif au service des ménages.

Les comptes de secteurs présentent la séquence des comptes des secteurs suivants:

- l'économie totale, qui comprend:
  - les sociétés non financières;
  - les sociétés financières et leurs différents sous-secteurs;
  - les administrations publiques et leurs différents sous-secteurs;
  - les ménages;
  - et les institutions sans but lucratif au service des ménages.
- le reste du monde, comprenant l'Union européenne et les pays tiers et organisations internationales.

La présente publication comprend également des séries chiffrées relatives aux dépenses fonctionnelles du secteur des administrations publiques selon la classification COFOG. Ces données sont reprises dans les tableaux des dépenses des administrations publiques par fonctions et opérations, détaillés pour chacun des sous-secteurs.

Les séries en rapport avec le stock de capital et la consommation de capital fixe sont disponibles par produit et par branche d'activité, tant à prix courants qu'à prix constants.

Enfin, des données statistiques portant sur l'emploi total sont exprimées en nombre de personnes occupées par branche d'activité. L'emploi des salariés est également publié par secteur et exprimé en nombre d'heures.

<sup>1</sup> Classification of individual consumption by purpose.

## 1. INTRODUCTION AU SEC 1995

### 1.1 Le SEC 1995 comme système

Les comptes nationaux ont pour but de fournir un cadre cohérent utilisable pour des analyses macro-économiques. Depuis que les comptes nationaux sont établis, il s'est avéré nécessaire à plusieurs reprises d'adapter les règles méthodologiques aux nouveaux développements économiques. La plus récente révision des règles en vigueur au niveau mondial a mené, en 1993, au Système de Comptes nationaux (SCN93), rédigé sous la responsabilité collective des Nations Unies, du Fonds Monétaire International, de la Banque mondiale, de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique et de la Commission européenne. Bien que le SCN93 vise une comparabilité internationale, il permet une certaine flexibilité dans l'application car il existe une grande hétérogénéité dans la structure et le niveau de développement des pays.

Le Système européen des Comptes nationaux et régionaux (SEC 1995)<sup>1</sup> est la version communautaire du SCN93, et remplace le Système européen de Comptes économiques (SEC79)<sup>2</sup> publié en 1979. Le SEC 1995 est compatible avec le SCN93, mais les options laissées ouvertes par le SCN93 ont été développées spécifiquement en fonction des besoins d'information de l'Union européenne. Une harmonisation maximale entre les indicateurs macro-économiques des pays membres de l'Union européenne peut ainsi être établie.

Le SEC 1995 est un système complètement intégré de comptes et tableaux. Ceux-ci permettent d'établir la variation dans la situation du patrimoine des unités économiques résidentes groupées et expriment la manière dont cette variation est expliquée par des transactions en produits, des transactions de répartition, des transactions financières et d'autres mutations d'actifs.

Dans le schéma qui suit nous établissons l'égalité suivante:

Bilan d'ouverture

- + Changements dûs aux transactions
- + Autres changements de volume
- + Changements dûs aux réévaluations
- = Bilan de clôture

L'utilisation d'un compte reprenant les transactions économiques entre l'économie nationale et l'étranger permet d'obtenir un système fermé.

### 1.2 Les unités statistiques et leurs regroupements

Le SEC 1995 se caractérise par le recours à deux types d'unités et à deux modes de découpage de l'économie nettement différents, chacun de ceux-ci répondant à des besoins analytiques spécifiques.

Pour décrire les flux de revenus et de dépenses, les flux financiers et les comptes de patrimoine, le SEC 1995 regroupe les unités institutionnelles en secteurs institutionnels sur la base de leurs fonctions, comportements et objectifs principaux.

Par unité institutionnelle, il faut entendre un centre élémentaire de décision économique caractérisé par une unicité de comportement et une autonomie de décision dans l'exercice de sa fonction principale.

Dans le SEC 1995, les unités institutionnelles sont regroupées en cinq secteurs institutionnels qui s'excluent mutuellement, à savoir:

- les sociétés non financières;
- les sociétés financières;
- les administrations publiques;
- les ménages;
- et les institutions sans but lucratif au service des ménages – ISBLSM.

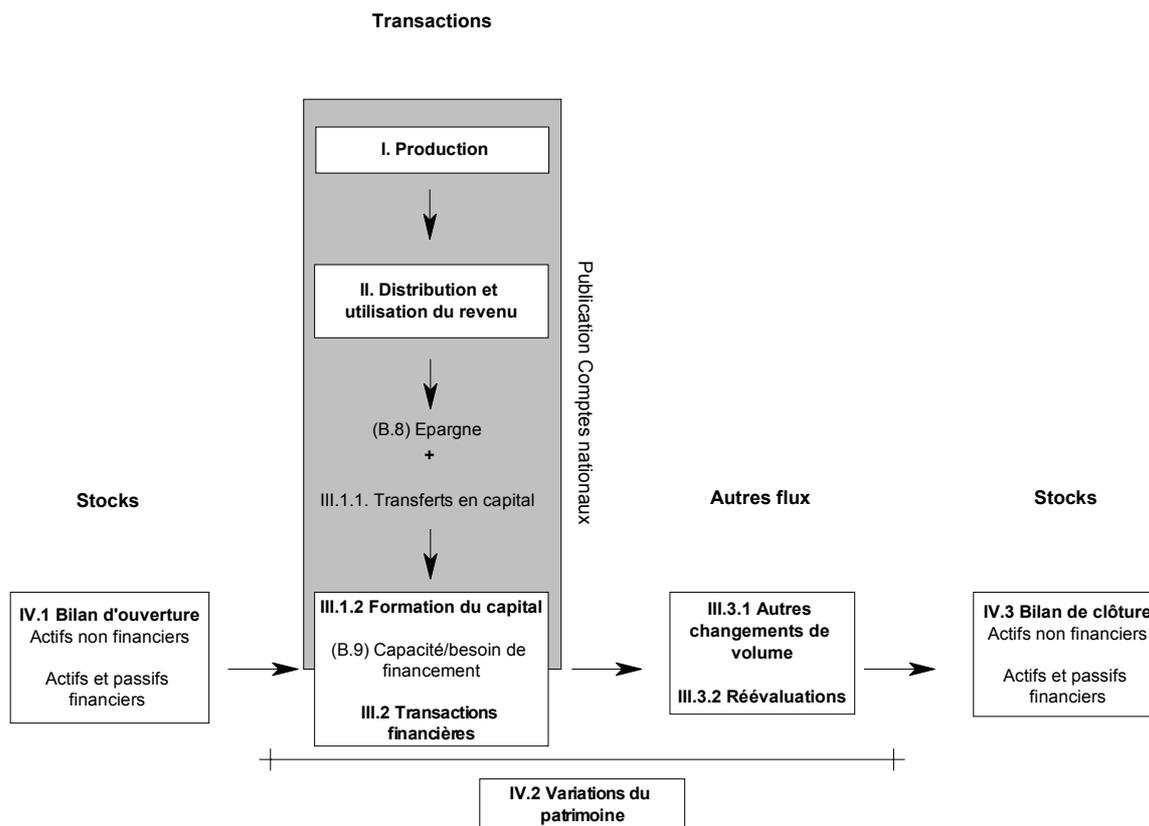
Ces cinq secteurs constituent l'économie totale. Les opérations réalisées entre unités résidentes et unités non-résidentes sont enregistrées dans le compte reste du monde.

La plupart des unités institutionnelles exercent également, à côté de leur activité principale, une ou plusieurs activités secondaires. Pour la description du processus de production et l'analyse des entrées-sorties, les unités institutionnelles sont divisées en unités plus petites et plus homogènes sur base de la nature de leur production. Ces unités d'activité économique au niveau local sont regroupées en branche d'activité en fonction de leur activité. La nomenclature utilisée pour cela est la NACE-BEL, la version belge de la nomenclature des activités économiques de la Communauté européenne<sup>3</sup>.

1 Règlement (CE) n° 2223/96 du Conseil du 25 juin 1996 portant sur le système européen de comptes nationaux et régionaux au sein de la Communauté (Journal Officiel des Communautés européennes (L310) du 30 novembre 1996)

2 Le SEC79 est une seconde version du *Système européen de Comptes économiques* publié en 1970, le SEC70, lui-même basé sur le *Système des Comptes nationaux* publié en 1968. La première version du SCN date de 1953.

3 La NACE, Rev.1 (Nomenclature statistique des activités économiques dans la Communauté européenne, règlement (CEE) n° 3037/90 du Conseil du 9 octobre 1990) et la NACE-BEL sont identiques jusqu'à la désagrégation en classes (4 digits), mais, en plus, la NACE-BEL divise les classes en sous-classes (5 digits).



### 1.3 Les transactions

Les unités institutionnelles se rapportent à un grand nombre d'événements économiques qui ne peuvent être analysés qu'en les classant en un certain nombre de catégories pertinentes.

Les flux économiques entre unités institutionnelles qui se passent de commun accord sont appelés opérations (par ex. une vente, le paiement d'un salaire, la souscription à un emprunt). Certains flux économiques au sein d'une même unité institutionnelle sont aussi considérés comme des opérations, car ils sont de même nature que des opérations entre deux unités institutionnelles (par ex. les investissements pour compte propre, qui sont réalisés par l'entreprise même).

Les opérations sont classées en quatre catégories principales:

- les opérations sur produits (biens et services), qui rendent compte de l'origine (production intérieure ou importation) et de l'emploi des produits (consommation intermédiaire, consommation finale, investissement ou exportations);

- les opérations de répartition, qui montrent comment la valeur ajoutée générée par la production est distribuée entre le travail, le capital et les administrations publiques, et qui détaillent le processus de redistribution du revenu et de la richesse (par ex. les salaires des travailleurs, les versements de dividendes, les impôts sur le revenu);
- les opérations financières, qui décrivent les changements dans les actifs et passifs de divers instruments financiers (par ex. le paiement via un compte-courant, l'achat de titres);
- et les autres opérations (la consommation de capital fixe, les acquisitions et cessions d'actifs non financiers non produits).

Les modifications en actifs et passifs qui ne sont pas la conséquence d'opérations sont classées en *autres flux*. On en distingue deux grandes catégories:

- les autres changements de volume d'actifs et de passifs (par ex. les pertes dues à des catastrophes, l'obsolescence imprévue d'actifs fixes);

- et les gains et pertes de détention, qui se décomposent en gains et pertes nominales et réelles.

#### 1.4 Les comptes

Le SEC 1995 repose sur une série de comptes articulés entre eux qui sont établis pour chaque secteur institutionnel. Ils mettent chaque fois en lumière un aspect spécifique du processus économique: la production, la formation des revenus, la distribution et l'utilisation du revenu, la formation de capital, et les autres changements d'actifs.

Il y a trois catégories de comptes:

- les *comptes des opérations courantes* concernent la production, la distribution et l'utilisation du revenu. Ils sont divisés en comptes pour la production, la formation des revenus, l'affectation du revenu primaire, la distribution secondaire et tertiaire du revenu, et l'utilisation du revenu;
- les *comptes d'accumulation* permettent d'analyser les variations des actifs et des passifs financiers et non financiers des secteurs. On distingue le compte de capital, le compte financier, et le compte des autres changements d'actifs;
- et les *comptes de patrimoine* montrent le total des actifs, des passifs, et de la valeur nette des différents secteurs en début et fin d'exercice.

En comptabilité nationale, les opérations effectuées par une unité ou un secteur font l'objet d'un enregistrement en double, c'est-à-dire que chaque opération est comptabilisée à deux reprises, une fois en ressources et une fois en emplois. Le terme «ressources» est utilisé pour désigner la partie droite des comptes des opérations courantes dans laquelle sont enregistrées les opérations qui ont pour effet d'augmenter la valeur économique d'une unité ou d'un secteur. Dans la partie gauche de ces comptes, appelée «emplois», sont enregistrées les opérations qui ont pour effet de réduire la valeur économique d'une unité ou d'un secteur.

Le total des opérations enregistrées en ressources doit être égal à celui des opérations comptabilisées en emplois pour l'ensemble des secteurs, ce qui permet de vérifier la cohérence des comptes.

Ainsi, si nous prenons les salaires, ils apparaissent en emplois dans le compte d'exploitation des entreprises qui paient leurs salariés et en ressources dans le compte d'affectation des revenus primaires des ménages salariés. En reprenant les salaires mentionnés en ressources et en emplois des comptes du reste du monde, nous ajoutons en emplois les salaires payés par le reste du monde à des salariés frontaliers résidents en Belgique et nous ajoutons

en ressources les salaires reçus par des non résidents frontaliers travaillant en Belgique. Au total, l'ensemble des salaires payés doit être égal à l'ensemble des salaires reçus.

#### 1.5 Les soldes

Cette publication des comptes nationaux prend uniquement en considération la séquence des comptes jusque et y compris le compte de capital<sup>4</sup>. Il résulte de chaque compte un solde (agrégat) qui est pertinent pour l'analyse économique: la valeur ajoutée, l'excédent d'exploitation/revenu mixte, le revenu primaire, le revenu disponible, l'épargne et la capacité/besoin de financement.

Dans un compte donné, la consommation de capital fixe est toujours enregistrée sous le solde, qui est donc présenté à la fois «brut» et «net», selon que l'on déduit ou non la consommation de capital fixe.

Le compte de production permet d'obtenir un des principaux soldes comptables du système, la valeur ajoutée, qui est la valeur créée par toute unité engagée dans une activité de production.

L'excédent d'exploitation correspond au revenu que les unités retirent de l'utilisation par elles-mêmes de leurs actifs de production avant prise en compte des revenus de la propriété. C'est le dernier solde calculable tant pour les branches d'activité que pour les secteurs institutionnels. Le solde des revenus primaires est obtenu en y incluant les revenus de la propriété: intérêts, dividendes et loyers reçus et payés.

Le revenu disponible est obtenu en intégrant au revenu primaire les opérations de redistributions: impôts courants sur le revenu, le patrimoine, etc., cotisations et prestations sociales et autres transferts courants. En ajoutant les transferts sociaux en nature, nous obtenons le revenu disponible ajusté.

Le compte d'utilisation du revenu montre, pour les secteurs institutionnels qui ont une consommation finale, comment le revenu disponible est réparti entre la dépense de consommation finale et l'épargne. Si l'épargne est positive, le revenu non dépensé est consacré à l'acquisition d'actifs ou à la réduction de passifs. Si l'épargne est négative, certains actifs sont liquidés ou certains passifs s'accroissent. L'épargne est ainsi le solde qui fait le lien avec les comptes d'accumulation.

Enfin, en ajoutant les acquisitions moins les cessions d'actifs non financiers ainsi que les transferts en capital, nous obtenons la capacité/le besoin de financement.

<sup>4</sup> Des éléments de la suite du compte d'accumulation sont présentés dans les comptes financiers qui font l'objet d'une publication séparée et réalisée par la Banque nationale de Belgique. Des éléments des comptes de patrimoine quant à eux font l'objet d'une publication spécifique réalisée par les comptes nationaux intitulée "Stocks de capital et investissements".

Présentation synoptique des comptes, soldes comptables et principaux agrégats

Séquence complète des comptes des secteurs institutionnels

Comptes		Soldes comptables		Principaux agrégats
Comptes des opérations courantes	I. Compte de production	I. Compte de production	B.1 Valeur ajoutée	Produit intérieur (PIB/PIN)
	II. Comptes de distribution et d'utilisation du revenu	II.1. Compte de distribution primaire du revenu		
		II.1.1. Compte d'exploitation	B.2 Excédent d'exploitation	
			B.3 Revenu mixte	
		II.1.2. Compte d'affectation des revenus primaires		
		II.1.2.1. Compte du revenu d'entreprise	B.4 Revenu d'entreprise	
		II.1.2.2. Compte d'affectation des autres revenus primaires	B.5 Solde des revenus primaires	Revenu national (RNB/RNN)
		II.2. Compte de distribution secondaire du revenu	B.6 Revenu disponible	Revenu national disponible
		II.3. Compte de redistribution du revenu en nature	B.7 Revenu disponible ajusté	
		II.4. Compte d'utilisation du revenu		
II.4.1. Compte d'utilisation du revenu disponible	B.8 Epargne	Epargne nationale		
II.4.2. Compte d'utilisation du revenu disponible ajusté				
Comptes d'accumulation	III. Comptes d'accumulation	III.1. Compte de capital		
		III.1.1. Compte des variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital	B.10.1 Variations de la valeur nette dues à l'épargne et aux transferts en capital	
		III.1.2. Compte des acquisitions d'actifs non financiers	B.9 Capacité/besoin de financement	
		III.2. Compte financier	B.9 Capacité/besoin de financement	
		III.3. Comptes des autres changements d'actifs		
		III.3.1. Compte des autres changements de volume d'actifs	B.10.2 Variations de la valeur nette dues aux autres changements de volume d'actifs	
		III.3.2. Compte de réévaluation	B.10.3 Variations de la valeur nette dues aux gains/pertes nominaux de détention	
Comptes de patrimoine	IV. Comptes de patrimoine	IV.1. Compte de patrimoine d'ouverture	B.90 Valeur nette	Valeur du patrimoine national
		IV.2. Compte des variations du patrimoine	B.10 Variations totales de la valeur nette	Variation de la valeur du patrimoine national
		IV.3. Compte de patrimoine de clôture	B.90 Valeur nette	Valeur du patrimoine national

La capacité de financement représente le montant dont dispose un secteur pour financer d'autres secteurs tandis que le besoin de financement correspond au montant qu'un secteur est obligé d'emprunter à d'autres secteurs.

## 1.6 Population et emploi

Certaines comparaisons entre pays, ou entre branches d'activité ou secteurs d'une même économie, ne prennent leur signification que si les grandeurs de la comptabilité nationale (par ex. produit intérieur brut, consommation finale des ménages, valeur ajoutée par branche d'activité, rémunération des salariés) sont rapportées au nombre d'habitants et aux variables représentatives de la main-d'œuvre occupée. D'où le besoin de disposer de définitions de la population totale, de la population active, de l'emploi, du chômage, des emplois, du total des heures travaillées et de l'équivalence plein temps qui soient étroitement liées aux concepts utilisés en comptabilité nationale.

La main-d'œuvre occupée est dès lors classée sur la base de la même unité statistique que celle qui est retenue pour l'analyse de la production, à savoir l'unité d'activité économique au niveau local et l'unité institutionnelle.

## 1.7 Les principes d'évaluation et le moment d'enregistrement

Le SEC 1995 introduit un certain nombre de changements dans les prix auxquels sont évaluées les transactions.

Le SEC 1995 utilise des prix de base pour l'évaluation de la production et les prix d'acquisition pour l'évaluation des emplois intermédiaires et finaux. Les prix de base n'incluent aucun impôt sur les produits et englobent toutes les subventions sur les produits. Les prix d'acquisition, quant à eux, incluent aussi bien le solde des impôts et des subventions sur les produits, que les marges commerciales et de transport.<sup>5</sup>

Dans certains cas, un délai s'écoule entre l'événement économique qui donne naissance au versement et le versement monétaire lui-même. Il faut donc choisir quel sera le moment d'enregistrement de l'événement. Par ailleurs, le montant à enregistrer peut varier suivant le choix retenu pour le moment. Ainsi, si le versement monétaire n'est jamais effectué pour cause de défaillance du débiteur, il y aura un enregistrement égal au versement prévu si l'on a choisi pour moment d'enregistrement la date de l'événement économique; par

contre il n'y aura aucun enregistrement si l'on a choisi de retenir le moment du paiement effectif.

Le principe du SEC 1995 est de privilégier la date de l'événement économique qui génère le versement (enregistrement des flux sur base des droits constatés)<sup>6</sup>.

## 1.8 Le produit intérieur brut selon les trois optiques

Le produit intérieur brut (PIB) et la progression de celui-ci sont les variables les plus suivies des comptes nationaux. Le PIB, qu'il soit ou non exprimé par habitant, est considéré comme le principal critère de mesure des prestations d'une économie. Il peut être calculé selon différents points de vue (ou optiques).

### 1.8.1 L'optique production

Dans cette optique, le PIB est la résultante du processus de production. Les variables nécessaires à la détermination du PIB sont calculées dans le tableau des ressources et des emplois. Il s'agit ici des totaux des secteurs intérieurs pour toutes les branches d'activité. Le PIB s'établit par la formule suivante:

$$\begin{array}{l} \text{Production} \\ - \text{Consommation intermédiaire} \\ \hline = \text{Valeur ajoutée brute} \\ + \text{Solde des impôts et subventions sur les produits} \\ \hline = \text{Produit intérieur brut} \end{array}$$

Le solde des impôts et subventions sur les produits est ajouté à la valeur ajoutée brute pour parvenir à une valorisation aux prix du marché. Les impôts et subventions sur les produits ne sont en effet pas inclus dans la production dans la mesure où il s'agit de transferts avec les administrations publiques. Ils sont toutefois compris dans le prix qui est facturé au consommateur.

On définit également souvent le produit intérieur net (PIN). La différence entre un concept brut et un concept net réside dans la consommation d'actifs fixes. Le PIN est égal à:

$$\begin{array}{l} \text{Produit intérieur brut} \\ - \text{Consommation de capital fixe} \\ \hline = \text{Produit intérieur net} \end{array}$$

<sup>5</sup> Dans le SEC79, la production était évaluée à des prix de producteur (hors TVA). Contrairement au SEC 1995, le solde des autres impôts (par ex. accises) et subventions liés aux produits était inclus dans l'évaluation des sorties et, par conséquent, dans la valeur ajoutée. Cette modification rend plus difficile la comparaison de la valeur ajoutée des différentes branches entre le SEC79 et le SEC 1995, en particulier dans les branches où les sommes consacrées aux autres impôts et subventions liés au produit sont importantes comme dans la branche 23.2 raffinage de pétrole par exemple.

<sup>6</sup> Il y a toutefois une réserve pour les recettes fiscales et para-fiscales où il ne doit pas être tenu compte de la partie des recettes dues mais jamais recouvrées.



Le tableau ressources-emplois constitue la base du calcul d'agrégats importants des comptes des secteurs de l'économie totale et du reste du monde. Les agrégats par branche d'activité résultent également du tableau ressources-emplois. Ainsi, la production est déterminée pour chaque branche et chaque produit et est ensuite reprise sous forme agrégée dans les comptes des secteurs. Il en va de même pour la consommation intermédiaire et la formation brute de capital tandis que les impôts et subventions sur la production et les importations ainsi que la consommation finale sont uniquement répartis par produits, et non par branches.

Le tableau ressources-emplois prend la forme d'un tableau croisé (cf. schéma). L'axe horizontal reprend les principales opérations sur produits. L'axe vertical se subdivise en deux segments: l'offre de biens et de services (production, marges de transport et commerciales, importations) et la consommation de biens et de services (consommation intermédiaire, consommation finale, investissements bruts et exportations).

Le tableau ressources-emplois est très important pour l'analyse économique. C'est sur la base de ce tableau que l'on établit les tableaux entrées-sorties. Ceux-ci prennent également la forme d'un tableau croisé mais sont symétriques. Tant l'axe horizontal que l'axe vertical mentionnent les produits ou les branches d'activité. Les tableaux entrées-sorties permettent par exemple de procéder à des analyses de la productivité et de la structure des coûts des entreprises. Ils sont établis par le Bureau fédéral du plan pour le compte de l'ICN.

## **2. AUTRES PUBLICATIONS DES COMPTES NATIONAUX ET REGIONAUX DE L'ICN**

L'Institut des comptes nationaux publie, outre les comptes et tableaux détaillés, d'autres chiffres tirés des comptes nationaux et régionaux. La grande majorité des données sont diffusées en version papier mais elles sont toutes disponibles en format pdf via l'hyperlien:

<http://www.nbb.be/DQ/F/PlanningPapPub.htm>.

Les données chiffrées peuvent être obtenues via la banque de données interactive [Belgostat online](#). Vous trouverez ci-dessous une brève description de chaque publication.

### **2.1 Comptes trimestriels**

Les comptes trimestriels présentent les premières estimations des principaux agrégats des comptes nationaux. Ils paraissent quatre fois par an, 105 jours après la fin du trimestre auquel ils se rapportent. Parallèlement aux résultats du quatrième trimestre paraît la première estimation des agrégats annuels, qui est entièrement basée sur les comptes trimestriels.

Les comptes trimestriels, qui sont totalement cohérents avec les comptes nationaux annuels, estiment les principaux agrégats selon à la fois l'optique dépenses, l'optique revenus et l'optique production. Ils incluent également les principaux soldes des comptes des secteurs pour l'économie totale. L'emploi et la rémunération des salariés par branche d'activité sont également estimés.

Pour répondre à la demande de publier aussi rapidement que possible des chiffres se rapportant au dernier trimestre écoulé, une première estimation flash de la croissance du PIB est déjà publiée après 60 jours. Elle n'est toutefois pas ventilée en fonction des différentes composantes du PIB.

### **2.2 Comptes des administrations publiques**

Les comptes annuels des administrations publiques font l'objet de deux estimations par an, dont les résultats sont diffusés sur le site Internet de la Banque Nationale de Belgique. A la fin du mois de mars suivant l'année de référence, une première estimation est diffusée sous la forme de tableaux de recettes et dépenses des administrations publiques.

La seconde estimation, diffusée électroniquement au mois de juin, présente les comptes complets du secteur des administrations publiques ainsi que ses sous-secteurs. Cette version présente la plupart des données nécessaires à l'étude des finances publiques et de leurs relations avec le reste de l'économie. Ces comptes sont intégrés dans la publication des comptes nationaux détaillés.

### **2.3 Tableaux ressources-emplois**

Chaque année, les tableaux ressources-emplois sont publiés en février. Ces derniers reflètent la structure des coûts de production, du revenu qui est généré dans le processus de production et des flux de biens et de services qui résultent soit de la production intérieure, soit des importations et des exportations.

### **2.4 Comptes régionaux: agrégats par branche d'activité et compte des ménages**

Chaque année, les comptes régionaux sont publiés en février. Ils ventilent par région, province et arrondissement plusieurs variables des comptes nationaux, avec lesquelles ils sont totalement cohérents.

Outre la rémunération des salariés et la valeur ajoutée régionales, la publication présente des données régionalisées relatives au nombre de personnes occupées et à la formation brute de capital fixe. La publication présente également des chiffres régionaux relatifs au compte du secteur des ménages. Il s'agit ici des principales variables

du compte d'affectation des revenus primaires (entre autres rémunération des salariés, revenus de la propriété et revenu primaire) et du compte de distribution secondaire du revenu (impôts, cotisations et prestations sociales et revenu disponible).

## 2.5 Séries historiques

La publication des séries historiques des comptes nationaux suivant le SEC 1995 a eu lieu en octobre 2002.

Ces séries historiques, qui couvrent la période 1970-1994, comprennent :

- la composition du produit national brut selon les trois approches des comptes nationaux à prix courants et aux prix de 1995;

- la valeur ajoutée par branche d'activité (31 branches) à prix courants et aux prix de 1995;
- la rémunération des salariés par branche d'activité (31 branches) à prix courants;
- la dépense de consommation finale des ménages par produit (16 produits) à prix courants et aux prix de 1995;
- les comptes des secteurs.

Toutefois, à l'exception du compte des administrations publiques, qui a été établi à partir de l'année 1970 selon le SEC 1995, les comptes de secteurs n'ont été rétopolés que jusqu'en 1985. En effet, les principales sources d'information concernant les entreprises financières et non financières ne sont disponibles, pour la plupart, qu'à partir de cette année. Par ailleurs, le compte des sociétés financières n'a pas été rétopolé par sous-secteur.